

Eligible CPF

Bac+2

100% en ligne



Durée estimée*:

140h
3 mois



Tarif pour les particuliers :

1 690 € TTC



Lieu :

100% en ligne



Démarrage :

A tout moment de l'année



Certification :

Bloc de compétences
Niveau 5
(Bac+2)

En partenariat académique avec **ESGRH**

Maîtrisez la paie de A à Z et devenez un expert opérationnel incontournable

Cette formation vous transmet toutes les compétences essentielles pour gérer la paie avec précision, fiabilité et autonomie. De la collecte des variables à l'édition des bulletins, en passant par le calcul des cotisations et les déclarations sociales, vous apprendrez à sécuriser chaque étape du processus dans le respect des obligations légales et réglementaires. Grâce à une approche pratique et structurée, vous serez prêt(e) à prendre en main l'ensemble de la chaîne de paie au sein d'une organisation.

Vous serez capable de :

- Maîtriser l'ensemble du processus de paie, de la collecte des données à la transmission des déclarations sociales.
- Paramétrer, contrôler et fiabiliser les bulletins de salaire grâce à des méthodes et outils professionnels.
- Sécuriser la gestion de la paie dans un cadre légal conforme et structuré.

Vous obtiendrez à l'issue de la formation : ?

✓ **Attestation reconnaissant l'acquisition d'un bloc de**

compétences studi

Bloc de compétences "Gérer la paie et les déclarations sociales" de la Certification professionnelle "Gestionnaire de paie", de niveau 5 délivrée par Studi, RNCP41655, décision de France Compétences le 27/11/25, NSF 315t

✓ **Attestation de fin de formation studi**

(?) : Sous réserve de réussite aux épreuves finales.

Inclus dans votre formation :

- **Cours écrits et vidéos à la demande**
- **Accès illimité à plus de 10 000 classes virtuelles⁽²⁾ en direct et replay**
- **Accompagnement et suivi pédagogique**
- **Projets professionnels**
- **Coaching carrière**
- **Accès illimité à votre formation pendant 3 ans (contenus et mises à jour)**
- **Frais de dossier et d'inscription⁽¹⁾**
- **Garantie Diplômé ou Remboursé⁽³⁾**

⁽¹⁾ Hors Diplômes d'État et préparation aux concours.

⁽²⁾ Nombre moyen de classes virtuelles en direct observées sur les 12 derniers mois (organisées majoritairement à partir de 18h)

⁽³⁾ Voir les **CGV Studi**

*La durée en heures et en mois est une durée moyenne estimée pour la réalisation de la formation. La durée de réalisation effective peut être, selon chaque apprenant, inférieure ou supérieure à la durée estimée, sans incidence sur le tarif de la formation. La durée indiquée est donnée à titre indicatif et n'est pas contractuelle. Elle sera précisée lors de votre entretien avec votre conseiller en formation.
** Voir les CGV Studi

Programme détaillé

Gestion de la paie et des déclarations sociales

Collecter et calculer les éléments variables de rémunération

- Comment et pourquoi se former à la collecte et au calcul des variables de paie
- Présentation de la Gestion de la Paie
- La gestion de la paie (pour débutants)
- Le temps de travail
- La rémunération
- La méthodologie de collecte et sécurisation des données
- La rémunération brute : l'acquisition et la prise de congés payés
- La rémunération brute : l'indemnité de congés payés
- La rémunération brute : les heures complémentaires
- Présentation de la rémunération brute et de la durée légale du travail
- Présentation de la rémunération brute et le temps de travail effectif
- La rémunération brute : le salaire de base, les primes et la retenue pour absence
- La rémunération brute : les heures supplémentaires et le dimanche travaillé
- La rémunération brute : les heures supplémentaires
- La rémunération brute : les avantages en nature
- La rémunération brute : l'arrêt de travail, la retenue pour absence, la subrogation et les IJSS
- La rémunération brute : l'arrêt de travail et le complément employeur
- La grève et le lock-out
- Application : Collecter et calculer les éléments variables de rémunération

Calculer et contrôler les cotisations sociales

- Les diverses cotisations sociales
- Les bases de calcul des cotisations sociales
- Les réductions de cotisations sociales
- Les régularisations de cotisations sociales
- La détection et correction des écarts
- Application : Calculer et contrôler les cotisations sociales

Paramétrer et éditer les bulletins de paie

- La présentation et la méthodologie du bulletin de salaire
- Le règlement du salaire
- Le bulletin de salaire d'un dirigeant sans contrat de travail
- L'activité partielle
- Le bulletin de salaire VRP
- Les bulletins de salaire du BTP (ouvrier)
- Le bulletin de salaire du BTP (ETAM et Cadres)
- Le bulletin de salaire Apprenti

- La gratification stagiaire
- Installer et télécharger SAGE v10 sur Windows 10
- La base de données 2019
- Lancement de l'application
- Découverte de l'application
- La création d'une société
- Le paramétrage d'une société
- Le paramétrage de l'établissement
- La création des fiches salariés
- Le paramétrage des bulletins modèles
- Le paramétrage du salaire brut
- Le paramétrage des cotisations sociales
- Le paramétrage des salaires nets
- Les déclarations sociales
- Questions fréquentes
- Application : Paramétrer le logiciel de paie

Contrôler et valider les bulletins de paie

- Le salaire net et le salaire imposable
- Les impacts du prélèvement à la source
- Le salaire net à payer et le net social
- La méthodologie de contrôle et détection d'anomalies
- Les enjeux de l'identification et l'analyse des écarts entre la paie et la comptabilité
- Les procédures de contrôle qualité
- Application : Contrôler et valider les bulletins de paie

Archiver et sécuriser les données de paie

- La transition numérique
- Le coffre fort numérique
- Le RGPD
- Les procédures d'archivage et délais de conservation
- La sécurisation des accès et niveaux d'autorisation
- Application : Archiver et sécuriser les données de paie

Éditer et transmettre les déclarations obligatoires

- Comment et pourquoi se former à l'édition et au contrôle des déclarations sociales
- Le livre de paie
- Les modalités déclaratives
- Le contenu des déclarations sociales : la réduction générale et TEPA
- Le contenu des déclarations sociales : les cotisations, le PAS et les contributions sociales
- La gestion des arrêts de travail en paie
- La gestion de la déclaration d'emploi des travailleurs handicapés
- La taxe sur les salaires
- La Cufpa (1) : la taxe d'apprentissage
- La Cufpa (2) : la contribution à la formation professionnelle
- Application : Éditer et transmettre les déclarations obligatoires

Modalités

Financement :

Salarié, demandeur d'emploi, étudiant, indépendant, quel que soit votre statut, il existe en France de nombreuses solutions pour financer jusqu'à 100% vos projets de formation. Selon votre situation, vous pouvez être éligible à un ou plusieurs dispositifs.

Contactez un conseiller en formation pour tester votre éligibilité et obtenir un financement jusqu'à 100%.

Conditions d'admission :

Pour entrer en formation, le candidat doit :

- Avoir validé un Diplôme ou un Titre de niveau 4

OU

- Avoir validé un Diplôme ou un Titre de niveau 3 (CAP/BEP) avec 24 mois d'expérience professionnelle dans le domaine

Pour toute autre situation, contactez un conseiller en formation qui étudiera votre admissibilité.

Examen :

Mois d'examen : Juin, Décembre

Lieu : En ligne

Pour obtenir le Titre, le candidat sera évalué selon les modalités suivantes du Bloc "Gestion de la paie et des déclarations sociales" du titre Gestionnaire de Paie

- Bloc 1 : Mise en situation professionnelle en 6 parties

Certification :

Certification : Bloc de compétences "Gérer la paie et les déclarations sociales" de la Certification professionnelle "Gestionnaire de paie", de niveau 5 délivrée par Studi, RNCP41655, décision de France Compétences le 27/11/25, NSF 315t

Certificateur : Studi

[Consultez la fiche RNCP sur le site de France Compétences](#)

Déroulement et accompagnement des formations

Déroulement de la formation

- ▼ **Inscription** et démarrage tout l'année
- ▼ **Possibilité de se connecter de façon illimitée** et à tout moment dans le cadre du complément de la formation et au-delà des heures de formations prévues,
- ▼ **Planning individualisé** en fonction des contraintes de l'apprenant et selon la fin de formation contractuelle (tel que vu avec le conseiller pédagogique et affiché sur la plateforme de formation dans la rubrique planning).
- ▼ Pendant toute la durée de la formation, l'apprenant réalisera **différentes activités d'apprentissage** FOAD portées par la plateforme de formation en ligne et par les applications mobiles mises à disposition par STUDI. Il sera en relation permanente avec l'équipe pédagogique de STUDI et aura accès progressivement à l'intégralité des ressources de cours et aux évaluations.
- ▼ **Accompagnement** à la recherche de stage.

Accompagnement personnel et individualisé, avec :

- ▼ **Un accès illimité** à la plateforme de formation digitale et sur applications mobiles, à l'ensemble des ressources et prestations d'accompagnement, est offert à l'apprenant pendant la durée de sa formation.
- ▼ **Un accompagnement individuel** régulier de la part de l'équipe de l'Education Team : avec l'accompagnement méthodologique et motivationnel par les conseillers pédagogiques de la Student Success et suivi de l'assiduité par les assistants de formation de la Training assistance.
- ▼ **Des formateurs, enseignants et professionnels** choisis en fonction de leur expertise, de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle apportent un accompagnement sous 24h ouvrées maximum, avec réponse aux forums des cours, messageries privées, animation de live pédagogiques et corrections personnalisées de devoirs.
- ▼ **La première communauté française** d'apprentissage en ligne pour une collaboration et progression entre pairs.
- ▼ **Des applications web et mobiles IOS/Android.**
- ▼ **Un accompagnement personnalisé** vers l'emploi par le Career Center.

Une assistance technique est assurée par le Service informatique pour assister l'Apprenant dans l'usage des outils et de ses fonctionnalités.

Accessibilité handicap

Pour tout besoin spécifique en termes d'adaptation des canaux d'apprentissage au type de trouble ou de handicap, d'aménagement des évaluations et des examens, ou encore de renforcement des appels de coaching, etc, une équipe de correspondants-référents handicap est à la disposition de l'apprenant via handicap@studi.fr